

NOUVELLES du 7 novembre 1995

LETTRE DU 7 NOVEMBRE 1995

Chères Collègues et chers Collègues,

Voici que je trouve, dans cette période post-référendaire, quelques instants disponibles pour vous entretenir des chose de l'APRUM. Tout d'abord, une bonne nouvelle ; nous n'avons pas de deuils récents à déplorer, c'est toujours ça de pris comme le chantait Ray Ventura de plaisante mémoire.

Le Conseil de l'APRUM a tenu séance le 19 octobre dernier. Après avoir traité des dossiers courants il a pris deux décisions dont je vous transmets les éléments essentiels.

La réception annuelle qui se tiendra cette année encore dans le Hall d'honneur de l'Université aura lieu le mardi 12 décembre prochain à compter de 17:30.

Pour tenir compte de la non disponibilité des personnes qui organisaient antérieurement les réceptions de l'APRUM, le Conseil a mis sur pied un Comité des réceptions formé, comme vous le devinez bien, de volontaires tirés du Conseil. Il s'agit de Mme Paule Rolland-Thomas et de Messieurs Pierre Couillard, Jean-Paul Lussier et Roland Rivest qui préside le Comité. S'étant mis à l'œuvre, ce Comité a confié à un traiteur le soin d'organiser le buffet de la réception; il s'est réservé par contre le privilège de choisir les vins qui seront offerts; a maintenu à 30 \$ le coût de la participation individuelle; a convenu avec le traiteur de fixer d'une façon définitive le nombre de convives au plus tard le 7 décembre; a confié au Président le soin de vous communiquer les informations pertinentes.

J'ai donc le plaisir de vous inviter à participer à la réception du temps des fêtes de l'APRUM qui, notez le bien, aura lieu le mardi 12 décembre prochain dans le Hall d'honneur du Pavillon principal de l'Université. Je vous envoie, sous ce pli;

- un laissez-passer à présenter aux préposés aux guérites de l'Université de façon à pouvoir stationner votre voiture dans le voisinage immédiat du Pavillon principal.
- un coupon-réponse que je vous invite fortement à retourner au Comité des réceptions de l'APRUM afin que ce dernier puisse, au plus tard le 7 décembre, confirmer au traiteur le nombre de participants
- une enveloppe préadressée qui vous facilitera la tâche. étant donné le nouveau contexte dans lequel s'organise la réception, il serait indiqué, si vous avez

l'intention de participer à la réception, que vous joigniez un chèque à votre réponse. De plus, il ne sera pas possible, comme par les années antérieures, d'accueillir à la réception un plus grand nombre de personnes que le nombre confirmé au traiteur.

Le comité spécial d'experts a remis récemment son rapport au Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal. Ce rapport fait présentement l'objet des réflexions de ce Comité où siège notre collègue Louis-Philippe Phaneuf. Il va de soi que l'APRUM suit ce dossier de près notamment par le truchement de consultations de notre représentant avec le sous-signé. D'ores et déjà, une décision intéressante a été prise: les pensions seront indexées, le 1er janvier 1996, à un taux égal à 75 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) et non pas selon la formule mixte de 50 % et 75 %. Il en sera de même pour les deux années suivantes. D'autres décisions seront vraisemblablement prises ultérieurement par le Comité de retraite qui continue son étude des recommandations des experts.

Maintenant que les données de base sont disponibles, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de septembre 1994 à septembre 1995 qui sera applicable à notre situation est de 2,3 %. Conséquemment, le taux d'indexation qui sera utilisée le 1er janvier prochain sera de 1,72 %, soit 75 % de 2,3 %.

Le dernier déjeuner du 3º jeudi du mois, pour le trimestre d'automne, aura lieu le 16 novembre prochain au restaurant Chez Lévêque, 1030 rue Laurier ouest. Profitez de l'occasion pour y rencontrer vos collègues.

À la revoyure, comme disait mon grand-père!

Le Président Jacques St-Pierre JSP/fsp p. j. 3